

Publié le 20 février 2012

Grenoble : Du gaz pour les pompes funèbres

L'accord met en synergie deux Sem de l'Isère. Les Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise (PFI) ont choisi Gaz Electricité de Grenoble (GEG) comme fournisseur de gaz naturel. Un choix qui s'inscrit dans une démarche de qualité.



Après consultation des différents distributeurs en 2011, les PFI de la région grenobloise ([PFI](#)) ont choisi Gaz Electricité de Grenoble ([GEG](#)) pour alimenter en gaz naturel le crématorium intercommunal de Gières. Les deux Sem ont signé le 25 janvier 2012 un contrat de trois ans pour un volume annuel d'environ 1 GWh. « Face à plusieurs concurrents, GEG a été retenu pour la compétitivité de son offre et son efficacité d'acteur reconnu dans le monde de l'énergie, mais aussi pour l'opportunité de travailler avec une entreprise publique locale partageant les mêmes valeurs », confie Corinne Liodice, directrice générale des PFI.

Le choix de cette source d'énergie est une évolution logique pour les PFI. La Sem développe depuis sa création en 1986 une politique de qualité qui a déjà débouché en 2008 sur une triple certification Qualité-Sécurité-Environnement (so 9001, OHSAS 18011, Iso 14001), pour l'ensemble de ses services et des équipements gérés. Une première européenne pour un opérateur funéraire. Avec l'utilisation du gaz naturel de ville, en remplacement d'un propane « moins performant et plus cher », les PFI ont voulu apporter une rigueur supplémentaire au fonctionnement du crématorium dont elles assurent la gestion.

Une politique de qualité

La Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole (La Métro), actionnaire principal des PFI

et propriétaire de l'équipement dont PFI est gestionnaire, « réfléchissait depuis quelques temps au raccordement du crématorium au réseau de gaz de ville, qu'elle a réalisé fin 2011 », explique Corinne Loiodice. La consommation de gaz a en effet fortement augmenté au cours des deux dernières décennies, accroissant l'impact financier sur le coût de la crémation, sachant qu'elle est utilisée dans plus de 40 % des obsèques réalisées sur la région grenobloise. « Le partenariat conclu avec Gaz et Electricité de Grenoble constitue une démarche éthique éco responsable et pérenne, cohérente avec une mission de service public et d'intérêt général », commente la directrice générale des PFI qui proposent leurs services à 74 communes de la région grenobloise et réalisent 1 800 crémations par an.

En choisissant GEG, les Pompes Funèbres Intercommunales ont choisi un partenaire local qui a fait ses preuves. Spécialisé dans la production d'électricité d'origine renouvelable et de chaleur, la distribution et la fourniture d'électricité et de gaz, ainsi que l'éclairage public, Gaz Electricité de Grenoble propose « des solutions et des offres de services sur-mesure » à près de 100 000 clients (particuliers, petits professionnels, tertiaire, industriels et collectivités). La Sem est aussi l'une des premières entreprises locales de distribution (ELD) de France, certifiée Iso 9001 pour l'ensemble de ses activités et Iso 14001 pour la production hydroélectrique.